AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

216C1484
FR0000120354-FS0733

24 juin 2016

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

VALLOUREC

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 24 juin 2016, la Caisse des dépôts et consignations (CDC) (56 rue de Lille, 75356 Paris) a déclaré avoir franchi en baisse, le 20 juin 2016, directement et indirectement, par l'intermédiaire de Bpifrance Participations SA, société dont elle détient le contrôle au travers de la société Bpifrance SA[1], le seuil de 20% des droits de vote de la société VALLOUREC et détenir 74 281 366 actions VALLOUREC représentant 80 752 444 droits de vote, soit 16,71% du capital et 17,71% des droits de vote de cette société[2], répartis comme suit :

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
Bpifrance Participations SA	66 695 708	15,00	73 166 786	16,05
CDC Direction des fonds d'épargne	7 585 658	1,71	7 585 658	1,66
Total CDC	**74 281 366**	**16,71**	**80 752 444**	**17,71**

Ce franchissement de seuil résulte de l'augmentation de capital de la société VALLOUREC.[3]

[1] Bpifrance SA est contrôlée conjointement à 50% par la Caisse des dépôts et consignations et à 50% par l'EPIC Bpifrance.
[2] Sur la base d'un capital composé de 444 638 049 actions représentant 455 969 234 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.
[3] Création de 61 565 565 actions suite au remboursement des ORA souscrites par NSSMC (cf. notamment communiqué de la société VALLOUREC diffusé le 20 juin 2016).